

Écoutez les podcasts du Soir

Retrouvez le podcast quotidien du Soir pour s'informer, décrypter et s'inspirer.



« À propos », c'est l'information comme vous l'entendez, avec des sujets racontés et analysés par les journalistes de la rédaction pour mieux comprendre l'actualité.



Découvrez « À propos » et tous les podcasts sur : *Le Soir* (podcasts.lesoir.be ou via l'application), « Podcast Addict », « Apple Podcasts », « Google Podcasts », Spotify et Amazon Music.

ROYAUME-UNI

Le prince Harry devant la justice : « La famille royale m'a longtemps caché des informations »



© EPA

Le prince Harry a accusé la famille royale britannique de lui avoir caché des informations sur les écoutes téléphoniques menées par des tabloids britanniques, dans une déposition dévoilée mardi dans le cadre des poursuites judiciaires qu'il a engagées contre l'éditeur du *Daily Mail*. Le fils cadet du roi Charles III a assisté mardi pour la deuxième journée consécutive à une audience à la Haute Cour de Londres dans le cadre des poursuites intentées avec plusieurs célébrités contre Associated Newspaper (ANL), accusé d'avoir recueilli des informations de manière illégale. Dans sa déposition de témoin signée le 24 février et que l'AFP a pu consulter, Harry évoque sa « relation difficile avec la presse » depuis la mort de sa mère Diana mais explique que « pour un membre de l'institution, la politique était *never complain, never explain* (ne jamais se plaindre, ne jamais s'expliquer) ».

Il indique que la famille royale l'a dissuadé d'attaquer la presse en justice car « ça pourrait ouvrir une boîte de Pandore ». « Il ne fait aucun doute que l'institution (royale) m'a longtemps caché des informations sur le piratage téléphonique, et cela n'est apparu clairement que ces dernières années, lorsque j'ai déposé ma propre plainte ». Harry, qui ne se rend qu'exceptionnellement au Royaume-Uni, a effectué une visite surprise à Londres pour assister à l'audience lors de laquelle ANL tente de faire échouer les poursuites engagées par le fils du roi, mais aussi le chanteur Elton John ou encore l'actrice Liz Hurley. Les six plaignants accusent ANL d'avoir employé des détectives pour les mettre sur écoute. AFP

ENVIRONNEMENT

La Belgique charn d'un pesticide int

Malgré les multiples alertes scientifiques qui ont mené à son interdiction aux Etats-Unis et en Europe, un insecticide continue à être produit par une entreprise belge et exporté vers des pays en développement. Une pratique qui n'est pas illégale mais qui pose question.



KRISTOF CLERIX (« KNACK ») MICHEL DE MUELENAERE

Il y a une hypocrisie totale dans cette situation

Jonas Jaccard Responsable de plaidoyer SOS Faim



Découvrez notre « Grand Angle » sur le sujet, avec Michel De Muelenaere.

Le chlorpyrifos est un des pesticides les plus problématiques pour la santé et l'environnement. Commercialisé pour la première fois en 1965 par la société américaine Dow pour remplacer le catastrophique DDT, cet organophosphoré sert à combattre les pucerons, les chenilles et certaines mouches considérées comme nuisibles dans de nombreuses cultures (épinards, agrumes, avocats, riz, céréales, légumes, soja, amandes, maïs...). Il sert, ou plutôt il servait : après des années d'alertes scientifiques, l'utilisation du chlorpyrifos, neurotoxique et perturbateur endocrinien, a été interdite en Europe en février 2020. Contrairement à d'autres pays qui avaient pris les devants à l'époque, la Belgique a attendu cette date pour proscrire l'insecticide controversé.

Cependant si l'utilisation est bannie, ce n'est le cas ni de la production ni de l'exportation hors de l'Union européenne. Alors que le pesticide est mis au ban en Europe et aux Etats-Unis depuis 2020 en raison de sa dangerosité notamment pour les fœtus et les bébés, les autorités européennes ont reçu notification de l'exportation de 380.000 litres de chlorpyrifos pour les six derniers mois de 2022 et de 367.000 litres pour les premiers mois de 2023. Avant juillet 2022,



Selon la FAO, les pesticides hautement toxiques comme le chlorpyrifos « ne peuvent pas être utilisés en toute sécurité dans les pays à revenu faible et moyen ».

© ROBIN UTRECHT

aucun signalement n'était nécessaire. Près de 92 % des exportations européennes en 2022 (85 % en 2023) sont le fait d'une seule entreprise basée à Ougrée, en Belgique : Arysta LifeScience Benelux. Ce fabricant et exportateur de produits phytopharmaceutiques est une filiale de la multinationale indienne UPL. Le reste des exportations provient du Danemark - la société Cheminova, filiale du groupe américain FMC.

Les chiffres que révèlent aujourd'hui *Le Soir* et l'hebdomadaire *Knack* ont été

KROLL



santé Une action néfaste sur le QI et sur le métabolisme

ANNE-SOPHIE LEURQUIN

Les perturbateurs endocriniens, une épidémie silencieuse : l'intitulé du débat organisé ce lundi par le Festival Imagésanté résume l'étendue du problème. Parmi les expertes réunies pour l'occasion, Corinne Charlier, professeure de toxicologie à l'Université de Liège et cheffe de service de toxicologie de l'hôpital universitaire liégeois, synthétise leur impact néfaste : « Les perturbateurs endocriniens agissent sur quatre axes : sexuel, immunitaire, neurologique et métabolique. On leur attribue notamment l'hypofertilité, les cancers hormono-dépendants, l'endométriose, mais aussi l'obésité infantile et le diabète de type 2... »

Comme d'autres perturbateurs endocriniens, le chlorpyrifos agit sur le neuro-développement *in utero* et dans les premières années de la vie, endommageant le cerveau des enfants de manière irréversible. Cette molécule dégrade un neurotransmetteur essentiel au bon fonctionnement du système nerveux central et à la communication des neurones. En 2015, les scientifiques estimaient à plus de 59.000 le nombre de retards mentaux en Europe liés au chlorpyrifos. D'autres ont chiffré que le chlorpyrifos vole en moyenne 2,5 points de QI à chaque enfant européen.

« Le QI moyen chute depuis les années 70 alors qu'il était en hausse constante jusque-là », abonde Anne-Si-

mone Parent, pédiatre endocrinologue (ULiège). « Une exposition au chlorpyrifos agit sur le réseau neuronal précoce, pendant la vie fœtale et les trois premières années de vie, avec un risque augmenté de troubles du spectre autistique mais aussi de perte de quotient intellectuel. Or le développement cognitif s'appuie sur ce réseau neuronal précoce. C'est un peu comme si un programme informatique était mal codé ou une maison construite sans fondation : si la signalisation thyroïdienne (une famille hormonale qui permet la croissance des neurones) est perturbée *in utero* ou dans les premières années de vie, le développement du cerveau est altéré. »

En plus d'agir sur le développement neuronal, les perturbateurs endocriniens touchent le métabolisme : « Ils agissent de façon précoce sur la manière dont les graisses vont se différencier dans les premiers stades du développement, mais ils altèrent aussi le développement de l'appétit, ce qui explique en partie l'incidence élevée de l'obésité et du diabète de type 2 », explique la pédiatre endocrinologue qui alerte sur « l'effet transgénérationnel de cette mauvaise programmation ». A l'échelle mondiale, le nombre de cas d'obésité a presque triplé depuis 1975, d'après les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé. En 2019, 38 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient en surpoids ou obèses.